



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
DU GROUPE UMANIS**

INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES AU 30/06/2014



A- ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE UMANIS
--

AU 30 JUIN 2014

SOMMAIRE

A- ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE UMANIS	2
AU 30 JUIN 2014	2
I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	5
II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	6
III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II.....	7
IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	9
VI. NOTES ANNEXES.....	10
Note 1 MÉTHODES COMPTABLES	10
I. Déclaration de conformité.....	10
II. Modalités d’élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2014	10
III. Estimations.....	11
IV. Méthodes de conversion	15
V. Nouvelles normes et amendements	16
VI. Immobilisations incorporelles.....	17
VII. Immobilisations corporelles	18
VIII. Comparatif Contribution au Résultat Consolidé.....	20
Note 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	20
I. Transfert sur Alternext	20
II. Offre Publique de Rachat (OPRA).....	20
III. Annulation d’actions auto détenues par Umanis et réduction de Capital	21
IV. Contrôle Fiscal Umanis France	21
V. Contrôle Fiscal Aura Ingénierie	21
VI. Contrôle Fiscal Umanis Managed Services	21
VII. Transformation de la société Texia en SAS.....	21
VIII. Constitution de la société Amayas Consulting.....	22

Note 3 EVENEMENTS POST CLOTURE	22
I. Modification de l'exercice social de la société Texia	22
Note 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	23
Note 5 Informations par segment d'activité et par zone géographique	24
I. Informations par activité au 30 juin 2014	24
II. Informations par activité au 30 juin 2013	24
III. Informations par zone géographique au 30 juin 2014	24
IV. Informations par zone géographique au 30 juin 2013	24
Note 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25
I. Détail des goodwill par segment en 2014 :	25
Note 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	25
Note 8 AUTRES PARTICIPATIONS	26
Note 9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	27
Note 10 CLIENTS.....	27
Note 11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	27
Note 12 CAPITAUX PROPRES.....	28
I. Détail des Capitaux propres	28
II. Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions	28
Note 13 RÉSULTAT PAR ACTION.....	29
Note 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS.....	30
Note 15 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	30
Note 16 AUTRES PROVISIONS	31
Note 17 PASSIFS EVENTUELS.....	31
Note 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	32
Note 19 RESULTAT FINANCIER NET.....	33
Note 20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	33
I. Charge d'impôts	33
II. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt	34
III. Impôts différés	34

IV.	Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature	35
Note 21	ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS.....	36
B -	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	37



I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2014	31/12/2013
Goodwills	6	37 162	37 162
Immobilisations incorporelles	6	6 256	6 428
Immobilisations corporelles	7	1 849	1 969
Autres participations	8	157	152
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	3 858	3 966
Impôts différés actifs	20	5 280	4 934
Actifs non courants		54 562	54 610
Stocks		42	38
Clients et comptes rattachés		28 797	22 160
Autres actifs courants		9 238	9 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 170	12 801
Actifs courants		42 247	44 416
TOTAL ACTIF		96 809	99 026

PASSIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2014	31/12/2013
Capital social		2 130	2 506
Primes d'émission		29 873	31 757
Autres Réserves		-12 678	-14 017
Ecart de conversion		-40	-14
Résultats de la période		1 463	1 552
Capitaux propres part du groupe	12	20 748	21 784
Intérêts minoritaires		109	167
Total des Capitaux propres		20 857	21 951
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	4 036	7 999
Provisions à long terme		2 514	2 514
Impôts différés passifs		622	640
Autres dettes non courantes		1 982	2 526
Passifs non courants		9 154	13 679
Autres provisions courantes	16	2 593	2 895
Passifs financiers courant	14	20 170	11 315
Fournisseurs et comptes rattachés		5 242	8 245
Impôt courant exigible			
Autres dettes courantes		38 793	40 941
Passifs courants		66 798	63 396
TOTAL PASSIF		96 809	99 026

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/14	31/12/13	30/06/13
Chiffre d'affaires	5	67 638	116 215	50 856
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		67 638	116 215	50 856
Achats consommés		-3 393	-7 102	-3 392
Charges externes		-12 416	-24 086	-10 886
Charges de personnel		-47 298	-77 795	-34 444
Impôts & taxes		-791	-1 668	-606
Amortissements et dépréciations		-480	-1 618	-551
Autres produits et charges d'exploitation		-65	1 806	964
Résultat opérationnel courant		3 195	5 752	1 941
Autres produits opérationnels	18	425	1 116	273
Autres charges opérationnelles	18	-1 412	-3 364	-907
RESULTAT OPERATIONNEL		2 208	3 504	1 307
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	19	-288	-827	-459
Coût de l'endettement financier net		-288	-827	-459
Autres produits et charges financiers	19	16	-32	89
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-82	4	
RESULTAT AVANT IMPÔTS		1 854	2 650	938
Charges d'impôt	20	-373	-1 092	-866
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 481	1 557	71
Intérêts minoritaires		19	5	64
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		1 463	1 552	7
Résultat par action - en euros				
avant dilution	13	0,76	0,68	0,00
après dilution	13	0,76	0,68	0,00

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 463	1 552	7
Autres Eléments du résultat global				
Ecart de conversion des activités à l'étranger				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-160	64
Réévaluation d'immobilisations corporelles				
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global			-254	
Ecart actuariel sur obligations des régimes à prestations définies			924	
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence				
RESULTAT GLOBAL TOTAL		1 463	2 062	71

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/14	31/12/13	30/06/13
Résultat net Groupe et Minoritaires	1 481	1 557	71
Dotations nettes aux amortissements et provisions	239	1 632	240
Plus et moins-values de cession		-126	
Autres flux non cash en résultat	-70	-1 809	-117
Coût de l'endettement financier net	288	827	459
Variation des Impôts Différés	-341	-475	308
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 597	1 605	961
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-11 611	16 780	-2 856
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	-10 014	18 386	-1 896
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	-10 014	18 386	-1 896
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-199	-782	-244
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	29	
Acquisitions d'immobilisations financières	-745	-295	-82
Cessions d'immobilisations financières		881	
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-1 892	-1 778
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-935	-2 059	-2 104
Mouvements de Capital	-2 247		
Créances incorporées en fonds propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 368	6 910	
Remboursements d'emprunts	-1 813	-2 600	-75
Intérêts financiers nets versés	-288	-827	-459
Flux liés aux opérations de financement garantis	837	-10 715	2 167
Autres flux liés aux opérations de financement	-114	-457	-201
Frais d'émission d'emprunts			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	742	-7 689	1 433
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-10 208	8 638	-2 567
Différence de change nette		0	0
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	11 997	3 359	3 359
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 789	11 997	792

V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30/06/2014	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.12	2 548	31 922	-17 227	-254	2 836	19 825	167	19 992
Affectation du résultat 2012			2 836		-2 836			
Résultat de la période 2013					1 552	1 552	5	1 557
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-42	-166		208				
Variation des actions propres				-107		-107		-107
Variation des écarts de conversion							-14	-14
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-106			-106		-106
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			615			615		615
Autres			5			5	9	14
Variation périmètre								
Capitaux propres au 31.12.13	2 506	31 756	-13 877	-153	1 552	21 784	167	21 952
Affectation du résultat 2013			1 552		-1 552			
Résultat de la période 2014					1 463	1 463	-18	1 445
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-376	-1 884		13		-2 247		-2 247
Variation des actions propres				-124		-124		-124
Variation des écarts de conversion							-40	-40
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-131			-131		-131
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies								
Autres								
Variation périmètre								
Capitaux propres au 30.06.14	2 130	29 872	-12 456	-264	1 463	20 748	109	20 857

VI. NOTES ANNEXES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Son siège social est situé : 7/9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS PERRET.

Note 1 MÉTHODES COMPTABLES

I. Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2014 et telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2014 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 23 octobre 2014.

II. Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2014

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôt sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

III. Estimations

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

- Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 429 milliers d'euros au 30 juin 2014 (à comparer à 1 429 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

- Frais de développement capitalisés, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-9. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la

dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwills est de 37 162 milliers d'euros au 30 juin 2014, contre 37 162 milliers d'euros au 31.12.2013.

- Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre du 1^{er} semestre 2014 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

- Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté le Groupe et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du Groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 1 160 milliers d'euros au 30 juin 2014 (à comparer à 1 462 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

- Crédit Impôt Recherche

Le groupe Umanis a déposé depuis 2008 des dossiers auprès de l'Administration Fiscale en vue de l'obtention de Crédits Impôt Recherche correspondant aux dépenses de recherche et développement engagées.

Société		Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis SA	Umanis SA
Année d'affectation des dépenses		2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Montant du CIR demandé (K€)	<i>initial</i>	1 099	1 010	371	4 055	4 578	4 971
	<i>rectificatif</i>	-	3 633	3 738	-	-	-

Sur la période 2009 à 2011, le groupe AURA, société acquise par Umanis en janvier 2011 a déposé les dossiers suivants :

Société		Aura Ingénierie	Aura Ingénierie	Aura Group
Année d'affectation des dépenses		2 009	2 010	2 011
Montant du CIR demandé (K€)	<i>initial</i>	1 266	869	414

Sur la période 2010 à 2013, la société Hélice, société acquise par Umanis en avril 2013, a déposé les dossiers suivants :

Société		Hélice	Hélice	Hélice	Hélice
Année d'affectation des dépenses		2 010	2 011	2 012	2 013
Montant du CIR demandé (K€)	<i>initial</i>	504	147	229	
	<i>rectificatif</i>	1 938	1 690	1 684	1 627

Sur la période 2010 à 2013, la société Texia, société acquise par Umanis en décembre 2013, a déposé les dossiers suivants :

Société		Téxia	Téxia	Téxia
Année d'affectation des dépenses		2 010	2 011	2 013
Montant du CIR demandé (K€)	initial	519	312	255

Le CIR au titre de l'année 2008, d'un montant de 1 099 K€, a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a conclu à la reconnaissance par l'Administration d'un CIR de 711 K€, rejetant un montant de 388 K€ considéré comme ne répondant pas aux critères d'éligibilité.

En mai 2013 l'Administration Fiscale a versé au groupe Umanis un montant de 3 633 K€ au titre du CIR 2009. Cet exercice bénéficiait de dispositions particulières permettant aux entreprises de recevoir les fonds correspondant nonobstant le fait que l'Administration Fiscale pouvait procéder ultérieurement à une vérification de ce CIR (ce qui est le cas) et en rejeter tout ou partie.

Compte tenu des incertitudes énoncées plus avant sur les demandes de CIR ces fonds sont considérés comme une avance de trésorerie sans impact sur le résultat. Le versement reçu au titre du CIR 2009 de 3 633k€ figure en « Dettes fiscales et sociales ».

En 2014, l'Administration Fiscale a poursuivi ses contrôles sur les CIR 2009, 2010 et 2011. Ces contrôles ne sont pas terminés à ce jour.

Le groupe Umanis n'étant pas en mesure d'estimer le montant réel de CIR dont il pourra bénéficier in fine, a, sur les bases du contrôle fiscal relatif au CIR 2008, estimé un niveau de CIR qui, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, peut présenter un caractère récurrent sur les exercices 2009 à 2012.

Cela a conduit le Groupe à enregistrer dans ses comptes au 31 décembre 2013 une subvention de 1 907 K€ en « Autres Produits et Charges d'exploitation » en contrepartie d'un montant de 2 095k€ en « Autres actifs Financiers non courants ». Cette estimation décrite précédemment sera revue en fonction des débouchements à venir des contrôles fiscaux sur les CIR 2009, 2010 et 2011. Aucune provision complémentaire n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2014.

Pour l'établissement des dossiers techniques le groupe Umanis est accompagné par un cabinet de conseil rémunéré aux success fees. Les success fees correspondant aux CIR des années 2009 à 2012 pour les entités Umanis SA, Umanis France, Aura Ingénierie, Aura Groupe, Hélice et Texia repris dans les tableaux ont été comptabilisés en charges externes pour l'année 2013 au prorata des montants des CIR comptabilisés. Aucune provision complémentaire n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2014.

- Dérivés de couverture (Swap)

Conformément aux exigences des banques, dans le cadre du prêt qu'elles ont consenti pour l'acquisition d'Aura, qui prévoyait la mise en place d'un produit de couverture de taux d'intérêts (EURIBOR / taux fixe), Umanis a effectué une opération de swap amortissable pour un montant initial de 10 750 K€ sur la période du 30 mars 2011 au 30 décembre 2014.

Le montant du Swap, au 30 juin 2014, comptabilisé en « Autres actifs non courants » s'élève à 54 K€. S'agissant d'un instrument de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

- Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2014, le cumul des impôts différés activés nets est de 4 658 milliers d'euros (à comparer à 4 294 milliers d'euros au 31 décembre 2013). Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

IV. Méthodes de conversion

- Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

- États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.

-
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
 - L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecart de conversion » et n'affecte pas le résultat.

V. Nouvelles normes et amendements

Normes et interprétations nouvelles applicables au 1^{er} janvier 2014

Les nouvelles normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2014 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 30 juin 2014. Elles concernent principalement :

- IAS 32 amendée – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
- IAS 36 amendée – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendement à IAS 39 et IFRS 9 – Novations de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

Nouveaux textes IFRS pouvant être appliqués par anticipation :

Le groupe a décidé de ne pas appliquer les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais non obligatoire à savoir :

- IAS 27 révisée – Etats financiers individuels
- IAS 28 révisée – Participations dans les entités associées et joint-ventures
- IFRS 7 amendée – Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés
- IFRS 10 Amendements
- IFRS 11 – Partenariats
- IFRS 11 Amendements
- IFRS 12 – Informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IFRS 12 Amendements
- IFRS 13 révisée – Evaluation de la juste valeur
- Amendement à IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global
- Amendement à IAS 12 – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents

La revue de ces normes, amendements et interprétations est en cours actuellement afin de mesurer l'impact potentiel sur les comptes consolidés.

VI. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

- Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

- Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le Groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

- Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

- Amortissements
 - Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.
 - En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.
 - Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

VII. Immobilisations corporelles

- Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Constructions	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

VIII. Comparatif Contribution au Résultat Consolidé

Le Groupe Hélice a été acquis le 30 avril 2013. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 se limite à 2 mois d'activité.

La société Texia a été acquise le 26 décembre 2013. De fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 est nulle.

Note 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

I. Transfert sur Alternext

Dans une démarche de réduction des coûts, il est apparu pertinent de demander le transfert des instruments financiers de la société sur le système multilatéral de négociations Alternext – NYSE Euronext, marché plus adapté à sa taille et ses besoins. Ce transfert a été effectif au 5 février 2014. Ce changement de compartiment de marché a permis à Umanis d'être coté sur un marché plus adapté à sa taille et d'alléger les obligations réglementaires et les coûts induits par la cotation sur un marché réglementé.

La conséquence première de ce transfert est l'allègement des obligations d'information à la charge d'Umanis, notamment un allègement en termes de publication des comptes annuels et semestriels, et sur la rémunération des dirigeants.

II. Offre Publique de Rachat (OPRA)

Afin d'apporter une réponse favorable à la recherche de liquidité de certains des actionnaires ne souhaitant pas accompagner le transfert de cotation vers Alternext, la Société, sur décision du conseil en date du 9 décembre 2013, a proposé de racheter 455.640 de ses propres actions à un prix de 6,80 euros par action dans le cadre d'une offre publique de rachat en vue de leur annulation, en application des articles L. 225-204 et L. 225.207 du Code de commerce.

L'Offre qui a débuté le 13 décembre 2013 pour se clôturer le 10 janvier 2014 représentait une prime de 10,0% par rapport au cours de clôture du 25 novembre 2013 et une prime de 7,0% par rapport au cours moyen pondéré des 120 jours de négociation précédant cette date.

Elle constituait ainsi une opportunité pour les actionnaires, qui le souhaitaient, de trouver une liquidité que le marché ne leur offre pas aujourd'hui eu égard à la faible rotation du flottant et ce, à un prix incluant une prime sur le cours de bourse actuel.

Cette offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF en date du 10 décembre 2013.

Le 17 janvier 2014, l'AMF a publié les résultats de l'OPRA : 330.505 actions ont été présentées conduisant à un taux de réponse d'environ 73%. La Société a ainsi racheté pour un montant de 2.247.434 euros, 330.505 de ses propres actions représentant 14,51 % de son

capital et 9,45% de ses droits de vote (sur la base du capital social composé de 2.278.205 actions).

Le 27 janvier 2014, sur décision du conseil en date du 20 janvier 2014, ont été annulés les 330.505 actions rachetées dans le cadre de l'OPRA. Le nombre d'actions composant le capital social est passé de 2.278.205 actions à 1.947.700 actions

III. Annulation d'actions auto détenues par Umanis et réduction de Capital

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 14 juin 2013, le conseil d'administration au cours de sa séance du 27 janvier 2014 a décidé de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation de 11.742 actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée.

Le capital social de la société a été ainsi ramené de 1.947.700 € à 1.935.958 euros.

En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social de la Société est passé de 2.278.205 actions à 1.935.958 de 1,10 euros chacune et 3.154.562 droits de vote.

IV. Contrôle Fiscal Umanis France

La société Umanis France (Absorbée par Umanis SA) fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2011.

Pour l'année 2008, un redressement d'un montant de 388k€ a été notifié à la société, dont elle conteste le montant. Des vérifications sont toujours en cours pour les années 2009 à 2011 et aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2014.

V. Contrôle Fiscal Aura Ingénierie

La société Aura Ingénierie (absorbée par Umanis SA en 2012) fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré le 24 janvier 2014 portant sur les années 2010 et 2011.

Cette vérification étant en cours, elle n'a fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2014.

VI. Contrôle Fiscal Umanis Managed Services

La société Umanis Managed Services a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré au mois de d'avril 2014 portant sur les années 2011 à 2012.

Cette vérification est terminée au 30 juin 2014 et n'a fait l'objet d'aucun redressement.

VII. Transformation de la société Texia en SAS

Dans un souci de simplification du mode de gestion de la Société et de sa gouvernance les actionnaires de la société Texia se sont réunis en Assemblée Générale le 2 avril dernier et ont

décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

VIII. Constitution de la société Amayas Consulting

La société AMAYAS CONSULTING a été constituée le 27 juin 2014 majoritairement par les dirigeants mandataires sociaux d'UMANIS et par UMANIS à hauteur de 10%.

Son capital social est de 50.000 euros et son siège social est situé au siège social de la société UMANIS à Levallois-Perret.

Ce positionnement de la structure AMAYAS CONSULTING autour de l'implémentation de progiciels financiers s'inscrit dans une stratégie de spécialisation sur le secteur financier.

AMAYAS CONSULTING, développera principalement son activité et image autour de la création de nouveaux services spécialisés nécessitant une structure dédiée. Les consultants cibles et partenaires disposeront d'une expertise sur les progiciels financiers de type Sophis, Summit, Calypso, Murex, Kondor +, ils interviendront notamment pour les salles de marché Dérivés Action, Fixed Income, Risque et Change

Note 3 EVENEMENTS POST CLOTURE

I. Modification de l'exercice social de la société Texia

Le 2 octobre 2014, l'exercice social de la société Texia a été modifié pour être porté au 31 décembre au lieu du 30 juin ce qui conduira à un exercice social d'une durée exceptionnelle de six mois, du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014.

Note 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe Umanis comprend 20 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère		Société mère
Études, conseils, formations					
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Vincennes - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Kazakhstan	Astana - Kazakhstan		Intégration globale	51.00%	51.00%
Umanis BPO Maroc	Casablanca-Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Groupe Helice	Paris - France	RCS 419 423 082	Intégration globale	100.00%	100.00%
Helice	Paris - France	RCS 333 634 558	Intégration globale	100.00%	100.00%
Beqom	Madrid-Espagne		intégration proportionnelle	40.00%	40.00%
Texia	Aix en Provence-France	RCS 398 846 626	Intégration globale	100.00%	100.00%
Centre d'appel					
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
Publicité, Communication					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

Note 5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

I. Informations par activité au 30 juin 2014

30/06/2014	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Infrastructure</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	35 446	1 811	3 053	2 945	3 536	20 847	67 638
Résultat Opérationnel	2 500	-61	224	-90	87	-452	2 208

II. Informations par activité au 30 juin 2013

30/06/2013	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	37 347	4 164	3 376	2 251	3 718	50 856
Résultat Opérationnel	495	110	436	40	226	1 307

III. Informations par zone géographique au 30 juin 2014

30/06/2014	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	65 673	1 293	672	67 638
Résultat Opérationnel	2 328	-446	326	2 208

IV. Informations par zone géographique au 30 juin 2013

30/06/2013	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	45 876	3 893	1 087	50 856
Résultat Opérationnel	1 018	70	219	1 307

Note 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	30/06/2014
Valeurs brutes					
Goodwills	39 628				39 628
Frais de développement					
Brevets et licences	1 107	37			1 144
Autres	8 912				8 912
Total	49 647	37			49 684
Amortissements / Dépréciations					
Goodwills	-2 466				(2 466)
Frais de développement					
Brevets et licences	-1 050	(62)			(1 112)
Autres	-2 541	(148)			(2 689)
Total	(6 057)	-210			(6 267)
Valeurs nettes comptables					
Goodwills	37 162				37 162
Frais de développement					
Brevets et licences	57				32
Autres	6 372	(148)			6 224
Total	43 591	-148			43 418

I. Détail des goodwills par segment en 2014 :

30/06/2014	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Infrastructure	Total
Ecarts d'acquisition	25 254	2 130	0	0	0	9 778	37 162

Note 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2014
Valeurs brutes					
Terrains et constructions	4				4
Installations techniques et machines	497	26			523
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	7 902	136	(9)		8 029
Total	8 404	162	(9)		8 557
Amortissements & Dépréciations					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(353)	(80)			(433)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	(6 080)	(197)	4		(6 273)
Total	(6 433)	(277)	4		(6 706)
Valeurs nettes comptables					
Terrains et constructions	4				4
Installations techniques et machines	144	(54)			90
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	1 822	(61)	(5)		1 756
Total	1 969	(115)	(5)		1 849

Note 8 AUTRES PARTICIPATIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Titres Civipol	152	152
Autres	5	
TOTAL	157	152

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€, représentant 5,88 % du capital.

Note 9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Prêts	1 140	1 125
Dépôts et cautionnements	569	633
SWAP	54	113
Créances fiscales	2 095	2 095
TOTAL	3 858	3 966

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 10 CLIENTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Créances clients et comptes rattachés	21 936	15 595
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 429	-1 429
Créances cédées	8 290	7 994
TOTAL	28 797	22 160

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les créances fiscales sont composées de la provision des divers CIR. Le délai de remboursement d'un CIR, en cas de validation, est de trois ans après son dépôt.

Note 11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 170	12 801
TOTAL	4 170	12 801
Découverts bancaires	-2 381	-804
TOTAL	1 789	11 997

Note 12 CAPITAUX PROPRES

I. Détail des Capitaux propres

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Capital	2 130	2 506
Primes d'émission	29 873	31 757
Autres réserves	-12 678	-14 017
Ecart de conversion	-40	-14
Résultats de l'exercice	1 463	1 552
TOTAL	20 748	21 784

II. Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions

- Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszow nik		Pouligny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		0		155 242	
Total BCE exercés		0		0		0	
Solde BCE		155 242		0		155 242	

- Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions

		Laurent Piepszownik		Olivier Pouligny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BSA attribués		14 100		0		14 100	
Total des BSA exercés		0		0		0	
Solde BSA		14 100		0		14 100	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.

Note 13 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013
Résultat net Part du Groupe	1 463	1 552
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 935 958	2 289 947
Résultat en euros par action	0,76	0,68

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	1 463	1 552
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 935 958	2 289 947
Résultat dilué en euros par action	0,76	0,68

Note 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts Divers	2 280	2 280
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	12 217	5 776
Emprunt garantis sur créances clients(1)	3 292	2 455
Total	17 789	10 511
Découverts bancaires	2 381	804
Total	20 170	11 315

Les emprunts divers concernent les options d'achats sur les actions Groupe Hélice.

La partie court terme des emprunts concerne la part court terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura et inclue également une avance BPI (Ex.Oseo) d'un montant de 11.766k€ dans le cadre du préfinancement des CIR.

(1) Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réels aux cessionnaires. C'est pourquoi, les créances sont alors conservées à l'actif et un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

Note 15 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	30/06/2014					
	Valeur brute	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Financières à long terme	4 036	12 217	3 511	300	225	0
Total	4 036	12 217	3 511	300	225	0

Les emprunts et dettes sont constitués principalement de la part long terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura.

Pour la partie à moins d'un d'an, voir Note 14.

Note 16 AUTRES PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Dotations	Reprises	Variation de Périmètre	30/06/2014	Courant au 30/06/2014	Non courant au 30/06/2014
Provisions pour litiges	1 462	160	(462)		1 160	1 160	
Autres provisions pour risques	800				800	800	
Autres provisions pour charges	633				633	633	
TOTAL	2 895	160	(462)		2 593	2 593	

La provision pour litiges de 1 160k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du Groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal.

Les autres provisions pour charges concernent le traitement du contrôle fiscal qui a eu lieu en 2009.

Note 17 PASSIFS EVENTUELS

Néant

Note 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Produits de restructuration	408	763	258
Cessions immobilisations	12	31	15
Pénalités et Amendes			
Produits sur Litige Commercial		317	
Autres Produits	5	5	
Total Produits Opérationnels	425	1 116	273
<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Charges de restructuration	-1 401	-2 905	-868
Cessions immobilisations	-6	-125	-23
Pénalités et Amendes		-126	-15
Charges sur Litige Commercial		-203	
Autres Charges	-5	-5	-1
Total Charges Opérationnelles	-1 412	-3 364	-907
TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL	-987	-2 248	-634

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et significatifs mais non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'assainissement des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel.

Note 19 RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-288	-827	-459
Coût de l'endettement financier net	-288	-827	-459
Gains de change	33	38	80
Pertes de change			
Apurements Divers			
Autres	-17	-70	9
Autres produits et charges financiers	16	-32	89
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	-272	-859	-370

Note 20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

I. Charge d'impôts

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du Groupe et du montant des impôts différés actifs au 30 juin 2014, un produit de 341 K€ d'impôt différé a été comptabilisé sur 2014.

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Impôts courants	-813	-1 567	-577
Impôts différés	341	475	-308
Crédits d'impôts	100	0	19
Situation à la clôture	-373	-1 092	-866

En 2010, le Groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2014, le montant de la charge courante s'élève à 813 milliers d'euros.

II. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net avant impôt	1 854	2 650	938
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-618	-883	-312
Rapprochement :			
Crédits d'impôts	100	815	19
CVAE	-813	-842	-519
Retraitements		0	0
Différences Permanentes	550		301
Elim ID sur Frais d'acquisition			
Résultats non activés	408		-435
Autres		-13	80
Déficits activés		-168	
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-373	-1 092	-866
Taux d'impôt effectif	-20,11%	-41,22%	-92,29%

III. Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Situation nette à l'ouverture	4 294	4 077	4 077
Impôts différés sur activation de déficits	317	1 420	-181
Impôts différés sur retraitements de consolidation	69	-1 285	81
Impôts différés sur différences temporaires	-22	81	-188
Autres			
Situation nette à la clôture	4 658	4 294	3 789

IV. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Autres immobilisations incorporelles			-469	-538	-469	-538
Autres immobilisations financières					0	0
Frais d'acquisition		0			0	0
Elimination de Prv Intragroupe			-2 497	-2 497	-2 497	-2 497
Autres actifs						
Provisions :					0	0
<i>dont pensions</i>	838	838			838	838
<i>dont autres provisions</i>					0	0
Autres différences temporaires	-1	21			-1	21
Retraitement de Crébit Bail	40	40			40	40
Reports fiscaux déficitaires	6 744	6 427			6 744	6 427
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	7 624	7 329	-2 966	-3 035	4 658	4 294

Note 21 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	30/06/2014	31/12/2013
Avals, cautions et garanties données		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA (ex Umanis France)	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
Umanis SA	Caution des dettes fiscales et sociales au profit du SIE 16ème CHAILLOT et de l'URSSAF, en qualité de maison mère pour le compte de ses filiales : les sociétés GROUPE HELICE et HELICE	Caution des dettes fiscales et sociales au profit du SIE 16ème CHAILLOT et de l'URSSAF, en qualité de maison mère pour le compte de ses filiales : les sociétés GROUPE HELICE et HELICE
Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement de l'acquisition d'Aura (ex Aura Participation)		
Umanis SA (ex Umanis France)	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants
Umanis SA	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€
Umanis SA (ex Umanis France)	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK
Umanis SA	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER
Autres engagements donnés		
	NEANT	NEANT

B - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe au 30 juin 2014.

1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2014

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2014 s'établit à 67 638 milliers d'euros contre 50 856 milliers d'euros en 2013 soit une progression de 32,99 %.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel (RO) de 2 208 milliers d'euros soit 3.26 % du chiffre d'affaires contre 1 307 milliers d'euros soit 2.57 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2013.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 1 854 milliers d'euros, soit 2,74 % du chiffre d'affaires, contre 938 milliers d'euros au 30 juin 2013, soit 1.84 % du chiffre d'affaires.

2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2014

Les comptes consolidés résumés semestriels arrêtés au 30 juin 2014 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire".

Composition du Groupe

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

Commentaires sur certains postes

Les provisions pour risques prud'homaux s'établissent à 1 160 milliers d'euros (à rapprocher de 1 462 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Le résultat net au 30 juin 2014 s'élève à 1 463 milliers d'euros.

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2014 à 20 857 milliers d'euros contre 21 951 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2014 s'établit à 67 638 K€ contre 50 856 K€ en 2013 soit une progression de 32.99 %.

Le positionnement du groupe, spécialisé principalement en CRM, BI et E business, ainsi que la qualité de son delivery, lui permettent d'être confiant sur une continuation de la croissance organique. Celle-ci est réalisée par des prises de parts de marché sur la concurrence.

4/ Perspectives :

Dans un contexte économique qui reste toujours difficile, l'activité du Groupe reste bien orientée pour le deuxième semestre.

5/ Faits majeurs de la période

Transfert sur Alternext

Dans une démarche de réduction des coûts, il est apparu pertinent de demander le transfert des instruments financiers de la société sur le système multilatéral de négociations Alternext – NYSE Euronext, marché plus adapté à sa taille et ses besoins. Ce transfert a été effectif au 5 février 2014. Ce changement de compartiment de marché a permis à Umanis d'être coté sur un marché plus adapté à sa taille et d'alléger les obligations réglementaires et les coûts induits par la cotation sur un marché réglementé.

La conséquence première de ce transfert est l'allègement des obligations d'information à la charge d'Umanis, notamment un allègement en termes de publication des comptes annuels et semestriels, et sur la rémunération des dirigeants.

Offre Publique de Rachat (OPRA)

Afin d'apporter une réponse favorable à la recherche de liquidité de certains des actionnaires ne souhaitant pas accompagner le transfert de cotation vers Alternext, la Société, sur décision du conseil en date du 9 décembre 2013, a proposé de racheter 455.640 de ses propres actions à un prix de 6,80 euros par action dans le cadre d'une offre publique de rachat en vue de leur annulation, en application des articles L. 225-204 et L. 225.207 du Code de commerce.

L'Offre qui a débuté le 13 décembre 2013 pour se clôturer le 10 janvier 2014 représentait une prime de 10,0% par rapport au cours de clôture du 25 novembre 2013 et une prime de 7,0% par rapport au cours moyen pondéré des 120 jours de négociation précédant cette date.

Elle constituait ainsi une opportunité pour les actionnaires, qui le souhaitaient, de trouver une liquidité que le marché ne leur offre pas aujourd'hui eu égard à la faible rotation du flottant et ce, à un prix incluant une prime sur le cours de bourse actuel.

Cette offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF en date du 10 décembre 2013.

Le 17 janvier 2014, l'AMF a publié les résultats de l'OPRA : 330.505 actions ont été présentées conduisant à un taux de réponse d'environ 73%. La Société a ainsi racheté pour un montant de 2.247.434 euros, 330.505 de ses propres actions représentant 14,51 % de son capital et 9,45% de ses droits de vote (sur la base du capital social composé de 2.278.205 actions).

Le 27 janvier 2014, sur décision du conseil en date du 20 janvier 2014, ont été annulés les 330.505 actions rachetées dans le cadre de l'OPRA. Le nombre d'actions composant le capital social est passé de 2.278.205 actions à 1.947.700 actions

Annulation d'actions auto détenues par Umanis et réduction de Capital

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 14 juin 2013, le conseil d'administration au cours de sa séance du 27 janvier 2014 a décidé de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation de 11.742 actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée.

Le capital social de la société a été ainsi ramené de 1.947.700 € à 1.935.958 euros.

En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social de la Société est passé de 2.278.205 actions à 1.935.958 de 1,10 euros chacune et 3.154.562 droits de vote.

Contrôle Fiscal Umanis France

La société Umanis France (Absorbée par Umanis SA) fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2011.

Pour l'année 2008, un redressement d'un montant de 388k€ a été notifié à la société, dont elle conteste le montant. Des vérifications sont toujours en cours pour les années 2009 à 2011 et aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 30 juin 2014.

Contrôle Fiscal Aura Ingénierie

La société Aura Ingénierie (absorbée par Umanis SA en 2012) fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré le 24 janvier 2014 portant sur les années 2010 et 2011.

Cette vérification étant en cours, elle n'a fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2014.

Contrôle Fiscal Umanis Managed Services

La société Umanis Managed Services a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré au mois de d'avril 2014 portant sur les années 2011 à 2012.

Cette vérification est terminée au 30 juin 2014 et n'a fait l'objet d'aucun redressement.

Transformation de la société Texia en SAS

Dans un souci de simplification du mode de gestion de la Société et de sa gouvernance les actionnaires de la société Texia se sont réunis en Assemblée Générale le 2 avril dernier et ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Constitution de la société Amayas Consulting

La société AMAYAS CONSULTING a été constituée le 27 juin 2014 majoritairement par les dirigeants mandataires sociaux d'UMANIS et par UMANIS à hauteur de 10%.

Son capital social est de 50.000 euros et son siège social est situé au siège social de la société UMANIS à Levallois-Perret.

Ce positionnement de la structure AMAYAS CONSULTING autour de l'implémentation de progiciels financiers s'inscrit dans une stratégie de spécialisation sur le secteur financier.

AMAYAS CONSULTING, développera principalement son activité et image autour de la création de nouveaux services spécialisés nécessitant une structure dédiée. Les consultants cibles et partenaires disposeront d'une expertise sur les progiciels financiers de type Sophis, Summit, Calypso, Murex, Kondor +, ils interviendront notamment pour les salles de marché Dérivés Action, Fixed Income, Risque et Change

6/ Événements postérieurs à la date d'arrêt des comptes

Modification de l'exercice social de la société Texia

Le 2 octobre 2014, l'exercice social de la société Texia a été modifié pour être porté au 31 décembre au lieu du 30 juin ce qui conduira à un exercice social d'une durée exceptionnelle de six mois, du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014.